

Réunion extraordinaire du conseil de la MRC Avignon (conférence téléphonique), le jeudi 10 février 2022, 12 h

Étaient présents :

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
Mme Nicole Lagacé, préfet suppléant et maire de Matapédia
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
Mme Cynthia Dufour, maire de Saint-Alexis-de-Matapédia
Mme Rachel Dugas, maire de Nouvelle
M. Jean-Claude Landry, maire de Maria
Mme Denise Leblanc, représentante de Carleton-sur-Mer
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Bruce Wafer, maire d'Escuminac

Aussi présent :

M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

Étaient absents :

M. David Ferguson, maire de Ristigouche-Partie-Sud-Est
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Approbation du contrat pour le suivi et la surveillance de l'élaboration du PIIRL/PAVL;**
- 3. Approbation des addendas à l'entente MEI – Aide d'urgence aux entreprises;**
- 4. Divers;**
- 5. Levée de l'assemblée.**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Convocation et ordre du jour CMRC – 10 février 2022.*
1 page.

CMRC-2022-02-10-565

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

D'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

2. APPROBATION DU CONTRAT POUR LE SUIVI ET LA SURVEILLANCE DE L'ÉLABORATION DU PIIRL/PAVL

Document déposé :

FRANCE THIBAUT, ING. EXPERT CONSEIL. *Proposition de services professionnels pour accompagnement (PIIRL)*. 2 février 2022. 2 pages.

Résolution n° CMRC-2022-02-10-566 concernant une proposition de services professionnels pour accompagnement (PIIRL) de France Thibault, ing. Expert conseil

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un contrôle par un expert du contrat d'élaboration du PIIRL pour la MRC;

CONSIDÉRANT l'importance que ce contrôle et les suivis associés soient effectués par une personne ayant l'expertise en la matière;

CONSIDÉRANT la proposition de services professionnels pour accompagnement (PIIRL) de France Thibault, ing. Expert conseil au montant 6000 \$ (plus les taxes applicables) ainsi qu'un montant forfaitaire additionnel de 1750 \$(plus les taxes applicables) pour chaque déplacement à nos bureaux, s'il y a lieu;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2022-02-10-566

Que la MRC Avignon :

- 1) Accepte ladite proposition;
- 2) Autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ORIGINAUX :

M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

Note : sera pris dans le 40 000 \$ du MTQ.

3. APPROBATION DES ADDENDAS À L'ENTENTE MEI – AIDE D'URGENCE AUX ENTREPRISES

Document déposé :

MEI. *Avenants 7, 8 et 9 au contrat de prêt entre le MEI et la MRC*. Date N/D. 24 pages.

Résolution n° CMRC-2022-02-10-567 relativement à l'autorisation de signature des avenants 7, 8 et 9 au contrat de prêt conclu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

CONSIDÉRANT que les mesures sanitaires en lien avec la pandémie de COVID-19 sont toujours effectives;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec prolonge le soutien aux entreprises à travers le contrat de prêt intervenu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du déploiement du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite continuer à soutenir efficacement les entreprises de son territoire;

EN CONSÉQUENCE

CMRC-2022-02-10-567

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe, à signer les avenants 7, 8 et 9 au contrat de prêt conclu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

ORIGINAL : Ministère de l'Économie et de l'Innovation, M. David Bahan, sous-ministre adjoint à l'entrepreneuriat et à la compétitivité des entreprises et des régions

c. c.

**M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier
Mme Joane Labilloy, conseillère aux entreprises
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

4. DIVERS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CMRC-2022-02-10-568

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Claude Landry
QUE l'assemblée soit levée.

Le préfet,

Le directeur général et greffier-trésorier,

Mathieu Lapointe

David Bourdages